



BILAN DU CONSEIL JUILLET 2022

Voici un résumé des décisions du conseil municipal pour la séance du 4 JUILLET 2022

Résolution numéro 283-2022

Le conseil accepte les factures des coût d'adhésion avec la Municipalité de Sainte-Julienne pour l'écocentre Bons Débarras pour l'année 2022

Résolution numéro 284-2022

Le conseil accepte la facture pour l'entretien de la route 346 selon l'entente CMQ 63963 avec la Municipalité de Sainte-Julienne

Résolution numéro 285-2022

Le conseil approuve le dépôt des états financiers 2019 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Jacques

Résolution numéro 286-2022

Le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité de Saint-Jacques au Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)

Résolution numéro 287-2022

Le conseil approuve le dépôt des états financiers 2018 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint Jacques

Résolution numéro 288-2022

Le conseil accepte la nomination des membres du comité « Municipalités amies des aînés (MADA) » de la Municipalité de Saint-Jacques

Résolution numéro 289-2022

Le conseil accepte les honoraires professionnels de la firme DCA Comptable professionnel agréé inc. pour les frais d'assistance en comptabilité pendant l'absence de la direction des finances

Résolution numéro 290-2022

Le conseil autorise la participation du conseil municipale à s'inscrire au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Résolution numéro 291-2022

Le conseil autorise la période de vacances pour les nouveaux employés

Résolution numéro 292-2022

Le conseil accepte l'adoption d'une politique pour un conseil sans papier

Résolution numéro 293-2022

Le conseil autorise l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement numéro 007-2022 modifiant le règlement numéro 2-1998 portant sur la période de questions obligatoire et sur la régie interne lors des sessions du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques

Résolution numéro 294-2022

Le conseil octroie le mandat à Hydraulique B.R. pour la fabrication d'un mât pivotant avec treuil

Résolution numéro 295-2022

Le conseil accepte la facture de Parallèle 54 expert-conseil pour de l'assistance nécessaire au Service des travaux publics de la Municipalité de Saint-Jacques

Résolution numéro 296-2022

Le conseil autorise l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement numéro 006-2022 modifiant le règlement numéro 006-2021

Résolution numéro 297-2022

Le conseil accepte les honoraires professionnels de Parallèle 54 pour des services professionnels en ingénierie pour les travaux de réfection des infrastructures municipales de la rue du Collège

Résolution numéro 298-2022

Le conseil autorise le projet de développement des infrastructures d'eau potable sur la rue Sainte-Anne

Résolution numéro 299-2022

Le conseil autorise le décompte progressif numéro 9 à Sintra inc. pour les travaux de réfection de la conduite d'eau potable sur le rang Saint-Jacques

Résolution numéro 300-2022

Le conseil accepte le décompte progressif numéro 9 à Sintra inc. pour les travaux de réfection de la conduite d'eau potable sur le rang Saint-Jacques

Résolution numéro 301-2022

Le conseil autorise l'adoption du règlement numéro 005-2022 régissant la démolition d'immeubles

Résolution numéro 302-2022

Le conseil octroie le mandat à Défi-Évasion inc. pour les célébrations de la fête de l'Halloween

Résolution numéro 303-2022

Le conseil accepte l'embauche d'une animatrice pour la Maison de la Nouvelle-Acadie

Résolution numéro 304-2022

Le conseil accepte la demande de subvention au Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

Résolution numéro 305-2022

Le conseil accepte la fin de la période de probation de l'employée numéro 02-0038

Résolution numéro 306-2022

Le conseil accepte les honoraires professionnels à Les Services exp inc. pour des services professionnels en ingénierie pour les travaux de réfection de la conduite principale d'aqueduc (secteur rang Saint-Jacques - route 341)

Résolution numéro 307-2022

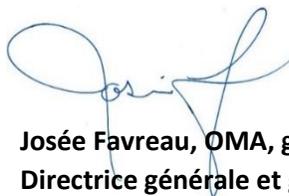
Le conseil accepte les mesures exceptionnelles pour l'application du temps supplémentaire à un employé

Résolution numéro 308-2022

Le conseil autorise le congédiement de l'employé 03-0049

Résolution numéro 309-2022

Le conseil accepte la migration des téléphones vers Montcalm Télécom et Fibres optiques (Projet Luciole, MTFO)



Josée Favreau, OMA, g.m.a
Directrice générale et greffière-trésorière